

# Appel à expérimenter

*Les ExpéRénovations :  
Testez votre idée pour booster la rénovation énergétique !*



En partenariat avec :



# A. APPEL À EXPÉRIMENTER

## 1. Contexte

La France s'est fixée des objectifs très ambitieux en matière de rénovation énergétique : à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2017, 500 000 rénovations de logements doivent être achevées par an. Ce chiffre se découpe en 380 000 logements privés et 120 000 logements sociaux.

Si les cibles du social ou du privé-collectif sont entre les mains d'un jeu d'acteurs professionnalisé soumis à des contraintes bien spécifiques, **le secteur du logement privé individuel est particulièrement complexe à mobiliser.**

Les ateliers d'idéation du « Booster de la rénovation »

Afin de trouver de nouvelles idées de leviers et d'outils permettant d'embarquer volontairement un nombre bien plus important de foyers, un exercice exploratoire a été lancé fin 2016 : le booster de la rénovation. Son objectif était de produire des idées, pistes ou concepts novateurs destinés à **rendre la rénovation énergétique plus simple et attractive**. Cet exercice entrainait dans le cadre d'une collaboration avec le Plan Bâtiment Durable (PBD) qui a travaillé sur les "nouvelles dynamiques de rénovation" courant 2016 et a rendu un rapport sur le sujet<sup>1</sup>.

Concrètement, l'exercice Booster a pris la forme d'un atelier d'idéation de 2 jours rassemblant une vingtaine d'experts sur le site de l'ADEME à Sophia Antipolis.

Le résultat de cet exercice est un **cahier d'idées présentant 50 pistes de projets sur 6 axes**<sup>2</sup> :

1. Faciliter et "sécuriser" les parcours de rénovation
2. Mobiliser les lieux et acteurs pour aller chercher de nouveaux publics
3. Proposer de nouveaux modes de financement
4. Accompagner l'auto-rénovation
5. Communiquer auprès du grand public
6. Développer les compétences et connaissances sur la maison et la rénovation

Ces idées sont des pistes qui ne doivent pas être prises comme des idées abouties, mais plutôt des propositions à investiguer pour pouvoir identifier les plus pertinentes, c'est à dire celles présentant un potentiel certain pour massifier le passage à l'acte. Elles ont donc maintenant besoin d'être testées plus en détails. C'est la raison pour laquelle l'ADEME publie aujourd'hui cet appel à expérimenter.

## 2. Objectifs

Cet appel à expérimenter a pour objectifs **d'identifier, de sélectionner et d'accompagner techniquement 12 porteurs de projets volontaires « d'ExpéRénovations »**, c'est-à-dire d'expérimentations d'idées innovantes pour :

- convaincre des foyers de s'engager dans la rénovation,
- faciliter la vie des foyers qui s'engagent dans une rénovation.

---

<sup>1</sup> <http://www.planbatimentdurable.fr/publication-du-rapport-nouvelles-dynamiques-de-a1064.html>

<sup>2</sup> <http://www.ademe.fr/booster-renovation>

Concrètement, cette démarche a pour but d'accompagner des porteurs d'expérimentation dans le prototypage de leur idée, leur test en situation, l'évaluation de leur pertinence et la préparation d'un éventuel déploiement.

### 3. Critères d'éligibilité

L'appel à expérimenter s'adresse à divers types d'organismes ou de groupements (entreprises, start'ups, associations, collectivités, etc.) ayant déjà défini les contours d'une idée à tester mais nécessitant un appui méthodologique pour en valider la pertinence et la faisabilité.

Pour être éligibles à l'accompagnement, les lauréats devront :

- **S'engager à tester une idée :**
  - soit issue directement du cahier d'idées du « Booster de la Rénovation » ([document joint à cet appel à expérimenter](#), ou <http://www.ademe.fr/booster-renovation>)
  - soit s'inscrire dans l'un des 6 axes décrits plus haut, et proposer une solution innovante pour convaincre des foyers de s'engager dans la rénovation, ou leur faciliter la réalisation des travaux.
- **Désigner un coordinateur (le porteur de l'ExpéRénovation).** Cette personne devra représenter, coordonner et animer l'expérimentation dans toutes ses phases. Pour ce faire, elle devra disposer de moyens humains dédiés au montage et au pilotage de l'expérimentation.
- **S'engager à collaborer** avec l'équipe d'accompagnateurs (notamment en ce qui concerne l'évaluation de l'expérimentation) et plus largement, avec les membres de l'ADEME et du PBD, *via* la signature d'une charte d'engagement réciproque.
- **Participer à l'atelier de lancement du 23/11/2017 sur Paris (toute la journée).**
- **Utiliser l'ensemble des outils de communication** prévus dans le cadre des ExpéRénovations.
- **Remplir le diaporama de candidature et la charte d'engagement réciproque** ([trames modifiables jointes à cet appel à expérimenter](#)).

### 4. Modalités d'accompagnement des ExpéRénovations

L'ADEME et le PBD accompagneront **12 ExpéRénovations**.

L'accompagnement proposé est de nature **technique**. Une équipe pluridisciplinaire (designers, graphistes, sociologues, experts techniques, économistes, marketeurs, juristes...) sélectionnée par l'ADEME, proposera :

- un **accompagnement individuel** spécifique (et confidentiel si besoin était) pour affiner chaque idée, la prototyper, rassembler les conditions favorables à son expérimentation et l'évaluer ;
- un **accompagnement collectif**, sous la forme d'une mise en réseau des porteurs d'expérimentations qui prendra notamment forme *via* un atelier de travail collectif le 23 novembre 2017 sur Paris ;
- une **mise en visibilité** intéressante pour les porteurs d'expérimentations : charte graphique attractive, diffusion sur les réseaux sociaux et dans les réseaux professionnels, mise en relation avec des partenaires potentiels...

**Il n'est pas prévu à ce stade que l'ADEME accorde un soutien financier aux expérimentations.** En échange de cet investissement des lauréats, l'ADEME et le PBD rassembleront les conditions optimales pour ces expérimentations en proposant un accompagnement technique innovant, une mise en réseau et une visibilité des actions.

Enfin, il est important de savoir qu'à terme, l'objectif poursuivi par l'ADEME et le PBD est d'identifier de nouveaux outils, dispositifs, services qu'il serait pertinent de pousser à plus large échelle en vue de rendre plus systématique et facile le passage à l'action en matière de rénovation énergétique. Ainsi - et dans un second temps - les expérimentations ayant démontré leur pertinence sur le terrain pourront être

soutenues financièrement par l'ADEME ou tout autre acteur qui aura rejoint la dynamique du Booster de la rénovation.

## 5. Contenu de la candidature

La candidature devra contenir :

- le diaporama de candidature renseigné (**trame ppt** jointe)
- la charte d'engagement signée (cf partie B. de ce document et **trame word** jointe)

Les candidatures devront être transmises au plus tard le 23 octobre 2017 à 23h par **mail à ariane.rozo[at]ademe.fr**.

## 6. Critères de sélection

L'instruction et l'appréciation des dossiers seront réalisées par les services de l'ADEME et du PBD, qui pourront s'adjoindre l'appui d'experts indépendants.

Les candidatures seront évaluées selon quatre critères principaux :

- 1- **Cohérence du projet avec au moins un des 6 axes définis dans le cahier d'idées du Booster** de la rénovation
2. **Aspects innovants de l'idée qui sera testée** : la priorité sera donnée aux idées présentant une plus-value par rapport aux outils et dispositifs actuels (par exemple en termes de modalités d'action, de caractéristiques des foyers concernés...) ?
- 3- **Niveau de maturité de l'idée** : l'objectif n'est pas de sélectionner des lauréats ayant déjà ficelé et prototypé leur idée mais d'identifier des porteurs ayant un minimum défini les étapes nécessaires pour mettre en œuvre leur idée. En particulier, les candidats doivent être en mesure d'exprimer leur besoin d'accompagnement (besoin de mise en réseau avec tel ou tel acteur, besoin de conseil sur tel domaine pour débloquer tel aspect, Etc.)
- 4 - **Capacité du porteur de projet à mener à bien l'expérimentation.**

## 7. Calendrier général

- 2 au 23 octobre 2017 : appel à expérimenter
- fin octobre 2017 : annonce des projets sélectionnés
- 23 novembre 2017 : atelier de lancement des expérimentations retenues, sur Paris
- début décembre 2017 à fin avril 2018 : développement des projets, tests sur le terrain et évaluation
- juin 2018 : 1ers retours publics sur les résultats des expérimentations dans le cadre d'un événement à venir du Plan Bâtiment Durable

## 8. Contact

Pour toute question sur cet appel à expérimenter, n'hésitez pas à contacter :

Ariane ROZO : ariane.rozo[at]ademe.fr - 04 93 95 79 42

## B. CHARTE D'ENGAGEMENT RÉCIPROQUE

Je soussigné(e),..... , coordinateur pour l'entreprise / l'association / la collectivité ..... de l'expérimentation du projet intitulé

« .....»

m'engage à m'investir dans la mise en place de cette expérimentation sur les prochains mois.

Concrètement, cela signifie que je m'engage à :

- *participer à l'atelier de lancement du 23/11/2017 sur Paris (toute la journée)*
- *collaborer avec l'ADEME, le Plan Bâtiment Durable (PBD) et l'équipe d'accompagnateurs pour structurer mon expérimentation, la mettre en place et l'évaluer à leurs côtés*
- *utiliser l'ensemble des outils de communication prévus dans le cadre des ExpéRénovations*

En parallèle, l'ADEME, le PBD et l'équipe accompagnatrice s'engagent à rassembler les conditions optimales pour ces expérimentations en proposant un accompagnement technique innovant, une mise en réseau et une visibilité des actions.

Fait le

À

Nom du porteur de l'expérimentation, nom de l'entreprise/association/collectivité, cachet et signature :

Cachet et signature de l'ADEME :